

## AMAP LE PANIER DE LA GUINGUETTE

**Assemblée générale 13 mars 2019**

**Etaient présents :** Mmes et Mrs AIDAT, BARBU, BERLU, BILL, BLAISE, CACHOT, CARRÉ, CHASSÉ, COULAND, HARRAR, ISAAD, LATOU Michel, LE GUILLOZIC, LE MOAL, MENDY, OUAKIL, PALLUAULT, RAVEAU, RES, ROBERT, THOMAS

**Représentés :** Mmes et Mrs BREME, BURGARD- MORIN, DELFORGE, DIDIERGEORGES, EGIDO-PETIT, KREBS, LATOU Guillaume, MULOT, URBAIN

**Absents :** Mmes et Mrs AUMONT, BOSTON, DEL TORCHIO, FOULCAULT, GHOMRASNI,

### APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2018

Votes : pour : 30 contre : 0 abstention : 0

### RAPPORT MORAL

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez toujours à nos activités et au développement de notre association. En effet, « Le Panier de la Guinguette » vit grâce à la participation de tous, aussi je vous remercie pour votre présence ce soir.

Je vous rappelle que notre association a pour but de promouvoir une agriculture durable, socialement équitable et écologiquement saine, de soutenir les agriculteurs de proximité désirant s'engager dans une production respectueuse de l'environnement et de la biodiversité, de mettre en relation les producteurs et les consommateurs.

Votes : pour : 30 contre : 0 abstention : 0

### RAPPORT D'ACTIVITE

Sur la saison 2017 2018, nous totalisons **48** adhérents.

Ce nombre d'adhérents a légèrement augmenté compte tenu de l'accroissement des contrats œufs. Nous comptabilisons **41** contrats pour les légumes (3 grands paniers et 38 petits paniers) et **41** contrats œufs pour une livraison de 522 œufs par quinzaine. Les adhérents au contrat légumes ou œufs n'étant pas forcément les mêmes.

Fin mai 2018, nous avons dû nous résoudre à l'arrêt de nos contrats œufs, notre producteur Mr DEVILLIERS ne souhaitant pas poursuivre.

Nous avons cherché et trouvé une productrice située dans l'Oise, malheureusement elle ne pouvait pas effectuer les livraisons ayant déjà d'autres AMAP à livrer.

La possibilité évoquée consistait à faire livrer par Mr QUERA le boulanger, cette solution ne nous a pas semblé sécurisante.



Les autres recherches effectuées tout au long de l'année n'ont pas porté leur fruit. Les producteurs ne semblent pas vouloir venir livrer leurs œufs dans le 93 ou bien méconnaissent le fonctionnement d'une AMAP. L'un d'entre eux *ne semblent pas motivés pour livrer notre amap bien que fournissant « la ruche qui dit oui » à Sarcelles.*

Concernant le pain, nous avons refait en mai 2018 un 2ème essai de commande avec « Le Pain d'Hervé ». Cet essai n'a pas été concluant, la livraison effectuée par Mr QUERA lui-même n'a pas empêché des oublis et des erreurs de commandes. Le boulanger lui-même n'a pas semblé vouloir donner suite et proposer des contrats.

Nous sommes toujours en recherche d'un boulanger. Nous avons eu un contact très récent avec une structure coopérative « le pain de la liberté », située Porte de la Chapelle, qui travaille déjà avec l'AMAP de Les Lilas.

### **Permanences pour les distributions**

Le nouveau système d'inscription aux permanences proposé depuis la fin 2017, qui fonctionnait plutôt bien, a fléchi au niveau des inscriptions, nous forçant à effectuer de fréquents rappels à participer, ce qui nous oblige à une veille permanente.

### **Au niveau financement**

Fin 2017 nous avons demandé et obtenu une subvention de la commune qui s'élevait à 400 €, celle-ci a permis l'acquisition en juin 2018 d'un ordinateur portable devenu nécessaire pour la gestion.

Nous remercions Monsieur le Maire et les membres du conseil municipal pour le vote de cette subvention.

En ce qui concerne le local, nous remercions la municipalité pour le prêt du local. Cependant, nous ne sommes toujours pas en mesure de vous indiquer la date et le lieu de notre déménagement.

### **Communication**

Comme chaque année, nous étions présents en mai dernier lors de Pierrefit'Équité, notre association a également tenu le stand du troc de plants, troc de plantes qui ne sera pas renouvelé cette année.

Nous avons aussi participé au Forum des associations en septembre.

Cette année nous serons encore présents pour ces deux événements Pierrefittois.

Votre présence sera sollicitée pour ces deux journées d'animation : Pierrefit'Équité et le Forum des associations, les dates vous seront communiquées ultérieurement.

Notre projet de site internet a bien évolué grâce à la collaboration de Rémi CHERON fils d'une amapienne Mme THOMAS.

Le travail accompli est de qualité. Nous devons encore étudier avec lui pour la visibilité en ligne.

Nous le remercions chaleureusement pour son implication.

### **Animation**

Comme chaque année, plusieurs ventes exceptionnelles vous ont été proposées.

Mme FLANDRE du Bio Verger du Rieux est venue début 2017 vendre des asperges, jus, confitures et gelées de pommes.



Pour la viande de bœuf bio, race Salers, notre collaboration avec Mr Gonzague PROOT a été reconduite en juin 2017 pour 10 personnes ayant commandé 80 kg de viande livrés.

Nous avons accueilli 3 fois (janvier, mars et décembre) Monsieur Maurice LUCAS pour ses confitures artisanales « les confitures de Bob »  
En décembre Mr Marc CHARBONNEAU président de L'association « A l'école des Abeilles » est venu vendre le miel du rucher de Pierrefitte ; Miel'fitte.  
Ce miel a obtenu une médaille d'argent au concours des miels d'Ile de France.  
Pour les raisons climatiques du printemps dernier préjudiciables à la récolte « A l'école des Abeilles » n'a pu venir qu'une seule fois.

En décembre Mr Benoit DELTORCHIO a proposé une vente de fromages de Franche-Comté (comté, morbier, raclette, tome, cancoillotte) afin d'aider au financement d'un voyage scolaire.  
Ces fromages ont été très appréciés.

Michel et Dominique ont proposé à plusieurs reprises des fromages de chèvre appellation Selles sur Cher et Crottin de Chavignol.  
Ces commandes ont atteint plus de 50 fromages à chaque fois.

### **Convivialité**

En janvier 2018, nous avons fêté les rois avec galettes et cidre  
En juin 2018, le barbecue organisé dans l'espace vert du lieu de la distribution a connu un franc succès où beaucoup d'amapiens se sont retrouvés  
En décembre 2018, avant les fêtes de fin d'année, le traditionnel vin chaud accompagné de douceurs fut un moment agréable apprécié de tous

Nous restons à votre écoute pour connaître vos souhaits afin de rechercher d'autres producteurs, chacun d'entre vous peut participer à cette recherche de producteur installé en bio de préférence et en mesure de passer un contrat.

Votes : pour : 30 contre : 0 abstention : 0

### **PRESENTATION DES COMPTES**

Les comptes de l'association, pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, se soldent par un excédent de 698.26 euros.

Cette année écoulée, l'association a fonctionné avec l'exédent de 2017 soit 1 366.01 € ainsi que grâce aux adhésions de ses membres pour 420, 00 € soit 35 cotisations.  
2 adhésions ont été déposées en banque au début de l'année ce qui porte le nombre d'adhérents à 37.

Les personnes n'ayant qu'un contrat oeufs jusqu'en juin ainsi que des départs en cours d'année, expliquent l'écart entre les membres actifs et le nombre réel d'adhérents.



- des cartouches d'encre pour les membres du bureau qui éditent différents documents pour l'association.
- 84,96 € ont été dépensés pour les moments de convivialité, 58,71 € de sacs en papier et vaisselle jetable
- 72,17 € d'assurance
- 50,50 € de frais de tenue de comptes.

Pour 2019, il nous faut envisager l'étalonnage des balances, la récompense pour Rémi Chéron pour la création du site de l'AMAP, ainsi que le nom de domaine et son hébergement.

Un membre M Raveau, comptable de formation, soulève un problème dans la présentation des comptes.

Les adhérents renouvellent leur confiance aux membres du bureau pour la gestion des comptes mais attendent que le bilan des comptes et le budget soient revus par lui pour une meilleure visibilité.

Votes : pour : 29 contre : 0 abstention : 1 (Raveau)

### RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Aucun membre du bureau ne souhaite démissionner.

Personne n'a proposé sa candidature.

Le bureau est renouvelé à l'identique

Votes : pour : 30 contre : 0 abstention : 0

### INTERVENTION D'HELENE

Hélène rappelle qu'elle ne fonctionne qu'en AMAP. Elle préfère ne pas faire les marchés car elle serait obligée d'y vendre ses plus beaux légumes. Elle privilégie de garder toute sa production pour les AMAPs. Elle joue donc le jeu des AMAPs avec les difficultés liées à la production et au climat. Elle insiste sur la visée pédagogique de cette structure et apprécie de partager son travail avec nous.

L'année 2018 fut chaotique et elle espère ne pas nous n'en avons pas trop subi les désagréments. Elle ne cultive plus sur son terrain de Courtieux.

Depuis six mois, elle collabore avec un collègue Pierre, certifié bio et établi depuis 6 ans, sur « la ferme du bercail » à Nampteuil sous Muret (Aisne).

Il possédait déjà 1,5 hectares auxquels se sont ajoutés 2,5 hectares. L'exploitation devient difficile pour lui tout seul. Si pour l'instant chacun est indépendant, ils ont pour objectif de s'associer à long terme.

Hélène pense bénéficier de ce travail à deux pour pallier les difficultés à travailler seule et espère beaucoup de cette émulation attendant une complémentarité dans le travail. Elle proposera très prochainement de réaliser des buttes sur une partie de l'exploitation. Le terrain, à l'heure actuelle, est composé de grandes étendues.



Hélène espère un meilleur rendement et une plus grande diversification. Avec Pierre, ils ont déjà fait un essai de culture d'asperges et de fraises sur des terres sableuses propice à ce type de culture. Etant arrivée au moment le plus chargé en termes de travail la production, a été perdue.

C'est de nouveau une année de transition pour Hélène qui se fournira encore pour les gros légumes chez d'autres producteurs notamment pour les carottes et les pommes de terre.

Hélène pense pouvoir nous proposer des œufs d'ici un an en développant progressivement son nombre de poules.

Hélène pourra de nouveau nous recevoir sur son exploitation les 17 mars (repiquage des oignons, échalotes et ail) et 4 et 5 mai.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Le site de l'association a été publié depuis fin décembre. Cependant pour que le site soit visible plus rapidement et bénéficie d'un espace de stockage et d'une bande passante plus importants ainsi que d'une suppression des publicités, il faut engager des frais. La société Wix propose plusieurs types de forfait :

- 1er choix 8,25€ HT par mois soit 118,80 € TTC pour l'année
- 2eme choix 12, 41€ HT par mois soit 178,70 € TTC pour l'année

La première année ces forfaits comprennent l'achat du nom de domaine (49€), dès la 2ème année il faudra ajouter cette somme aux prix que j'ai indiqué avant.

Le règlement de ces frais ne peut se faire qu'en ligne via une carte bancaire ce qui est possible mais avec un paiement via la carte bancaire du président.

La décision est mise aux voix.

**Nous décidons de prendre la formule à 8.25 €.**

Aucune subvention n'a pas été demandée en mairie pour cette année 2019 car nous n'avons pas de prévision de dépenses.

Afin de payer les dépenses liées au site, une demande de subvention sera déposée.

Les adhérents proposent de demander de mettre aussi un lien sur le site de la mairie.

Julien COULAND propose de créer et gérer une page Facebook.

Une question est posée par rapport à la communication du contenu des paniers avant le jour de distribution.

Une meilleure communication avec Hélène est envisagée.

Chaque mardi soir, Delphine CHASSE ou Virginie OUAKIL appelleront Hélène pour connaître le contenu du panier et avoir des nouvelles de l'exploitation. Le contenu de la conversation sera ensuite envoyé par mail et mis en ligne sur le site internet.

Les annulations de distributions à cause de la neige et du verglas sont évoquées.

Une adhérente propose un éventuel déplacement de jour de la distribution en cas d'annulation du mercredi.

Michel LATOU souligne la difficulté d'utiliser le local actuel un autre jour que le mercredi, celui-ci étant partagé par d'autres associations, il soulève aussi le



Les annulations de distributions à cause de la neige et du verglas sont évoquées. Une adhérente propose un éventuel déplacement de jour de la distribution en cas d'annulation du mercredi.

Michel LATOU souligne la difficulté d'utiliser le local actuel un autre jour que le mercredi, celui-ci étant partagé par d'autres associations, il soulève aussi le problème de déplacer le jour de distribution qui implique la disponibilité des membres du bureau et de tous les amapiens.

En cas de changement de date, Ounissa AIDAT propose d'accueillir chez elle la distribution.

Sylvie ISSAD propose aussi le local de l'association « l'Inutile Utile » comme lieu de distribution de substitution mais le président rappelle que le principal problème est la difficulté pour Hélène de se déplacer dans des conditions climatiques difficiles qui peuvent durer plus d'une journée.

De plus, cela ne serait possible que si nous pouvions trouver suffisamment de membres pour organiser cette distribution.

Une commande de viande de bœuf bio de Gonzague Proot sera proposée en mai pour livraison en juin.

Evocation des derniers contacts pris avec différents producteurs d'oeufs bio qui ne semblent pas motivés pour livrer notre amap bien que fournissant « la ruche qui dit oui » à Sarcelles.

Le président déclare la clôture de la la séance à 21h33.

Il passe la parole à Julien COULAND qui présente la coopérative « Plaine énergie citoyenne » dont la démarche peut intéresser les amapiens.

Michel LATOU

Dominique PALLUAULT

Martine MENDY,

président

trésorière

secrétaire

